

Quand les profs...

Bulletin du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
 Volume 28, numéro 1 Mercredi 26 avril 2023

Spécial rapport annuel 2022-2023

Bureau exécutif

**Steve McKay, Mathieu Poulin Lamarre,
 Amélie Gauthier, Josée Morais, Évelyne Letendre,
 Jean-Luc Filion et Julie Dionne**

Le SPECS-CSN entre lentement dans l'ère postpandémique et s'est remis à ses dossiers plus traditionnels.

Le SPECS-CSN, c'est vous tous et toutes, bien sûr, mais il est représenté sur le terrain d'abord par un exécutif composé de sept membres élus par l'assemblée générale chaque année. Ces membres sont dégagés partiellement afin de pouvoir exécuter les mandats qui lui sont confiés par la loi (défense individuelle des membres) et par ses instances (représentation nationale, médiatique, institutionnelle). Le SPECS-CSN est aussi animé par une foule de personnes enseignantes nommées sur des comités institutionnels ou des comités syndicaux. Ce premier rapport est un bref aperçu des travaux de l'équipe du bureau exécutif.

L'exécutif a évidemment suivi de près la situation financière générale du cégep, et bien sûr la situation particulière quant aux ressources enseignantes. Les négociations autour de la répartition du volet 2 et le suivi très serré des soldes d'enveloppes spécifiques ont permis d'améliorer la prévisibilité et la transparence de la répartition des ressources, bien que du travail reste encore à accomplir. Nous sommes évidemment toujours des otages d'un système de financement inéquitable et peu adapté à notre situation particulière.

À cette situation plus facile en ce qui concerne les ressources enseignantes s'ajoute une situation plus confortable du fonds général, quoique la multiplication des enveloppes dédiées ait de quoi inquiéter pour le futur de notre institution.

Nous continuons à assurer une veille des dépenses en coûts de convention, un enjeu financier assez important pour nous, mais aussi un signal important que la santé de nos membres doit demeurer une préoccupation constante.

Spécial rapport annuel 2022-2023

Bureau exécutif.....	1
Conseil d'administration.....	5
Commission des études.....	6
Comité consultatif des arts et de la culture.....	7
Comité C'viable.....	7
Comité environnement.....	8
Comité LGBTI+ et alliés.....	9
Comité Programme d'Étudiant.es Réfugié.es (PER).....	10
Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (VACS).....	11
Comité Qualité de vie au travail (QVT).....	11
Comité PSST.....	13
Comité de perfectionnement.....	14
Comité femmes du SPECS.....	15
Négociations d'ententes et comité des relations de travail.....	15
Autres dossier nous ayant occupés et occupés.....	15

Enjeux pédagogiques

La commission des études a été très active, se posant des questions sur l'enseignement, une foison de nouvelles formations, ainsi que de nombreuses actualisations, révisions et implantations. Ce travail important ne constitue que la pointe de l'iceberg de tout le travail pédagogique accompli par les départements et les programmes, ainsi que par la formation continue, pour répondre aux nouveaux devis ministériels et aux nouvelles réalités de l'enseignement, mais il peut nous donner un aperçu des travaux en cours.

Après trois ans d'enseignement dans des conditions marquées par la pandémie de COVID-19, l'année scolaire 2022-2023 devait marquer un retour à une certaine normalité. Les personnes enseignantes ont toutefois été nombreuses à constater les répercussions des dernières années sur les personnes étudiantes aux plans scolaire, social et psychologique. Identifier les stratégies pour les aider à surmonter leurs difficultés n'est pas une mince affaire alors que les



→ (suite) Rapport de l'exécutif

ressources et le temps se font rares. Dans tous les forums, les membres de l'exécutif du SPECS ont rappelé la nécessité d'obtenir les outils nécessaires pour que les personnes enseignantes puissent accomplir leur travail. Sans de nouvelles ressources, le discours de la réussite du Cégep de Sherbrooke demeurera malheureusement un vœu pieux.

L'intelligence artificielle s'est invitée au cégep à la fin 2022 et elle soulève une foule de questions et de préoccupations. L'accès généralisé à des logiciels pouvant produire des réponses à des questions complexes impose une réflexion à plusieurs niveaux. Est-il nécessaire de revoir nos méthodes pédagogiques et d'évaluation pour nous adapter à ces outils? Si oui, jusqu'où? Quel est le rôle du cégep comme institution d'enseignement supérieur dans la défense et la promotion de l'intégrité intellectuelle et des vertus d'une éducation où la technologie n'est pas omniprésente et omnipotente?

Un autre secteur où l'incursion de la technologie est bien visible est à la formation continue. Les demandes pour offrir des formations en modes hybride, synchrone ou asynchrone se multiplient. L'accessibilité, l'attractivité et la compétition des autres cégeps sont autant de raisons mises de l'avant pour multiplier les programmes d'AEC avec une composante de formation à distance. Si la direction locale répète qu'il y a une différence fondamentale entre la formation



continue et la formation régulière, le dépôt sectoriel patronal, dans lequel l'enseignement à distance est présenté comme la solution aux problèmes du réseau collégial, justifie la plus grande prudence, et ce, malgré les bonnes intentions de nos patrons. Il faut aussi se questionner sur les mérites pédagogiques réels de l'enseignement à distance même pour la formation continue. Dans certains cas, il est évident que cette modalité est tout à fait incompatible avec

les compétences que les personnes étudiantes doivent acquérir. Il est donc essentiel de demeurer vigilant.

En 2023-2024, les membres du SPECS devront poursuivre leur réflexion collective sur les trois sujets mentionnés plus haut. Ils devront aussi prendre part aux discussions entourant la modification de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Les membres de l'exécutif du SPECS vont s'assurer que l'assemblée générale demeure un lieu de discussion incontournable lors de nos prises de décision collectives concernant notre profession et son avenir.

Négociations d'ententes et comité des relations de travail

Le comité des relations du travail a été composé en 2022-2023 de Jean Fradette, Lucas Deschênes, Karmen Bédard, Félix Morin, Amélie Gauthier, Steve McKay, Mathieu Poulin-Lamarre ainsi que d'autres membres de l'exécutif, en alternance, Jean-Luc Filion, Evelyne Letendre et Julie Dionne.

Nos vis-à-vis sont Danielle Ferland, directrice des ressources humaines, Julie Tougas, coordonnatrice des ressources humaines pour les enseignant.es, Mario Lambert (automne) et Marie-Pier Bellemare (hiver), directrice par

intérim du Service de l'organisation scolaire, François Loubier, coordonnateur du Service de l'organisation scolaire, Jocelyn Beaupré, représentant des DEP et Valérie Lefebvre, directrice du Centre de formation continue.

Ouvertures et fermetures de groupes

L'année 2021-2022 a été marquée par une sous-embauche historique qui a été réinjectée dans les départements. Cette marge de manœuvre a permis de limiter les effets des fermetures de groupes de l'automne 2022 (28) et de l'hiver 2023

(22). Conformément à notre interprétation de la convention collective, nous avons déposé des griefs pour les fermetures de groupes et les pertes de stagiaires.

La direction a récemment accepté de rémunérer en CI toutes les heures réalisées par les enseignant.es non permanents lorsqu'il y a perte de stagiaire. Nous demandons toujours à ce que les tâches soient maintenues lorsqu'il y a perte de stagiaire, mais nous sommes toujours en attente d'une décision d'un.e arbitre à ce sujet.

→ (suite) Rapport de l'exécutif

Application de la répartition des cours multidisciplinaires en Sciences humaines

Le projet de tâche pour l'hiver 2023 nous a permis de peaufiner l'application de la nouvelle entente de répartition des cours multi en Sciences humaines. Dans le contexte du projet de tâche de l'hiver et du niveau historiquement bas des cours en Sciences humaines, nous avons convenu qu'il fallait améliorer l'entente en tenant compte des ressources non génératrices de poste dans la distribution des multis pour éviter d'embaucher dans certaines disciplines alors que les précaires du premier rang n'étaient pas comblés.

Entente de remplacement sur les cours multidisciplinaires en Sciences humaines

Une autre entente prévoyant comment occurrir le remplacement lors d'un congé qui concerne un ou des cours multidisciplinaires a été signée entre la direction et le syndicat. Cette entente permet d'aller plus loin que la convention et de permettre le changement de discipline dans certaines circonstances qui ont été balisées. Cette entente a été présentée aux enseignant.es de Sciences humaines au mois de mars.

Cours complémentaires

Des travaux sont actuellement en cours pour en arriver à s'entendre sur une manière transparente et équitable de distribuer les cours complémentaires. Comme ces cours sont générateurs de postes, une réflexion complète doit être menée afin de respecter les principes de respect du choix des étudiant.es, mais aussi d'équité entre les disciplines du cégep.

Date de désistement

La convention actuelle prescrit que les enseignant.es non permanent.es ne peuvent se désister d'une tâche moins de 4 semaines avant le début des cours. L'équipe du CRT travaille actuellement à une entente qui permettrait des dispositions plus avantageuses pour les enseignant.es précaires. C'est d'ailleurs ce qui a été appliqué pour la session d'hiver, où le désistement a été accepté jusqu'à deux semaines avant le début des cours.

Ressources pour les étudiant.es et étudiants en situation de handicap (EESH)

Le comité du CRT chargé d'évaluer les demandes pour des projets EESH a convenu de réévaluer l'ensemble des projets déjà financés et d'attribuer aux projets choisis un financement stable pour trois sessions, le temps que le bureau de la réussite se constitue et fasse l'analyse complète de l'ensemble des mesures d'aide au cégep. Plusieurs difficultés et

délais ont rendu cette tâche difficile pour les départements et, à ce jour, les décisions du comité et leurs explications n'ont toujours pas été communiquées aux départements qui avaient proposé un projet. L'équipe CRT a à plusieurs reprises manifesté son insatisfaction face à la manière dont les choses ont été menées par le Service de l'organisation scolaire.

Centre de formation continue

Les demandes venant du Centre de formation continue pour mettre à distance une partie des cours de certaines AEC sont appelées à devenir de plus en plus fréquentes. Le Cégep considère que les cours hybrides permettent de rejoindre et de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'étu-



diant.es et qu'il est de son devoir d'offrir à la population estrienne des formations souples. Du côté syndical, nous sommes inquiets qu'une multitude de prétextes soient invoqués pour que la formation soit mise à distance (difficulté de recrutement des enseignant.es ou des étudiant.es, concurrence avec les autres institutions, demandes des étudiant.es, disponibilité des locaux) et que l'enseignement à distance se fasse au détriment de la qualité de la formation et des conditions de travail des enseignant.es. Ce qui se déroule ailleurs dans le réseau des cégeps nous montre que l'enseignement à distance n'est pas une panacée et que les écueils sont nombreux.

Fin d'une négociation et début d'une autre

À peine notre convention signée et appliquée, nous voilà repartis pour la négociation d'une nouvelle entente. Bien sûr, le spectre de l'inflation teinte fortement nos travaux de négociation. Si c'est déjà le cas dans nos rangs comme personnel enseignant, pour le reste du front commun, il s'agit

→ (suite) Rapport de l'exécutif

d'une question névralgique qui engage la survie même de nos réseaux publics. L'annonce du gouvernement Legault d'une volonté de centralisation du réseau de santé et les différents essais de fonctionner par "forum" lancent aussi un message assez particulier sur la manière dont nos dirigeants perçoivent le travail syndical.

Notre négociation sectorielle prend aussi une importance toute particulière alors que la partie patronale lance une



offensive sur l'enseignement à distance et en défaveur de la sécurité d'emploi, dans un contexte où notre tâche s'est fortement alourdie et où la mise à jour demande de plus en plus d'implication du corps enseignant.

Notre comité de mobilisation a mis la main à la pâte pour informer les membres des enjeux de cette négociation et nos cahiers de demandes sont adoptés, il faudra maintenant que la mobilisation soit au rendez-vous.

Grève climatique

Sur le plan du deuxième front, l'honneur a été à la question climatique. Signe des temps, vous vous êtes doté.es d'un mandat de grève non prévu au cadre légal pour prendre un temps d'arrêt et de réflexion sur la brûlante question climatique. L'exécutif a donc participé à l'organisation du débat politique, à la tenue du vote



de grève et a appuyé le comité environnement dans l'organisation de cette journée.

Accompagnement du personnel enseignant

Évidemment, au jour le jour, la tâche nous occupant le plus est de répondre à vos questions, de vous accompagner lorsqu'un coup dur se fait sentir ou lorsque des problèmes se présentent en classe ou encore d'accompagner un département lorsque des problèmes de fonctionnement sont vécus. Le SPECS s'est doté d'une équipe très large d'accompagnement des membres, avec un système de répartition des demandes centralisé. Nous tentons de retourner des réponses à vos questions dans les plus brefs délais, et de vous aider à obtenir des réponses de nos patrons lorsque nécessaire.

Autres dossiers nous ayant occupés et occupés

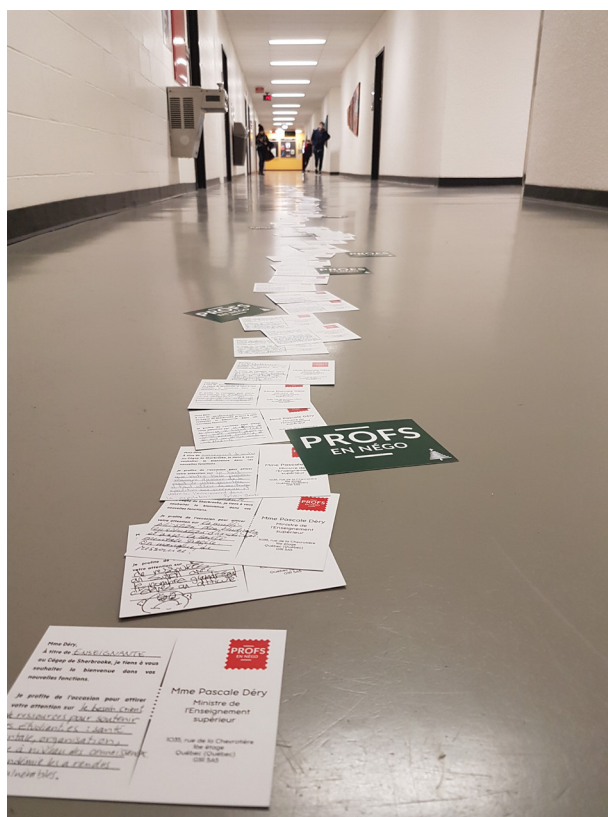
Nous avons dû, contraints et contraints par la loi, entamer des modifications à notre politique de sauvegarde des données sensibles. Il s'agit d'un chantier large et exigeant, et nous adopterons la politique finale au mois de juin 2023 si tout se passe comme prévu.

Conseil d'administration

Il entre aussi dans le rôle du syndicat d'animer les discussions sur les sujets ayant un impact sur nos conditions de travail. L'exécutif a par conséquent accompagné plusieurs départements dans leur volonté de se faire entendre sur des dossiers brûlants, dont les demandes massives d'étudiant.es internationaux, les services informatiques, la fusion annoncée de certains programmes, la prolifération des AEC, AEC COUD et autres, etc.

Ajoutons à cela la représentation politique et médiatique autour de notre réalité de travail. L'exécutif a assuré ces dernières tout au long de ce mandat, quoique les demandes médiatiques ont été beaucoup moins nombreuses que lors des deux dernières années.

Soulignons aussi que nous nous sommes entendus avec notre employé pour le renouvellement de sa convention collective qui a pris effet le 1er janvier 2023. Cette négociation s'est déroulée de façon très positive et nous nous sommes rapidement entendus sur nos objectifs communs. Le travail d'Alain est grandement apprécié par les membres et c'est un collègue très précieux pour les membres de l'exécutif !



Quand les profs...

À ce jour, le conseil d'administration a tenu sept rencontres, dont une extraordinaire pour la nomination de la directrice des études. Il en reste deux à venir d'ici la fin de l'année scolaire.

**Josée Lange et Chantal Gauvreau,
représentantes au CA**

Tout au long de l'année, plusieurs des points traités ont concerné la gestion et les finances du cégep.

Certains points ont concerné des politiques ou des comités institutionnels :

- Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains,
- Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel,
- Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche,
- Politique de gouvernance à l'égard des renseignements personnels,
- Politique de la langue française,
- Politique institutionnelle visant à favoriser la santé psychologique de la population étudiante et des membres du personnel, et enfin,
- Politique de confidentialité.

Bien qu'elles semblent toutes légitimes et importantes, nous constatons que leur nombre est en augmentation et que cela constituera un défi pour le cégep de les faire connaître et surtout de les gérer efficacement.

En ce qui a trait aux dossiers pédagogiques nous avons adopté des programmes de trois AEC : Gestion de l'approvisionnement, Stimulation du langage en milieu éducatif et Intervenir en santé mentale. Des grilles de cheminement scolaire dans des programmes en actualisation ont été adoptées : Techniques policières, Techniques d'éducation spécialisée et Sciences humaines. Nous avons également adopté les plans-cadres de la 4e session du programme Soins préhospitaliers d'urgence et adopté une modification de préalables du programme Danse.

Nous vous invitons à nous communiquer toute activité menée par vos départements ou programmes qui sont en lien avec le rayonnement du cégep à l'externe. Nous souhaitons ainsi souligner et mettre en valeur le travail des membres de la communauté collégiale.



Commission des études

Les travaux de la CÉ, 2022-2023 Claudine Desautels

Faits saillants :

- Ce qui a marqué les travaux de cette année, jusqu'à présent, c'est le changement de direction à la tête du Cégep, après la direction générale, la nomination d'une nouvelle direction des études. Les membres de la CE ont été consultés dans les deux cas, mais nous avons souligné un certain malaise dans le processus lorsqu'il s'agit d'une candidature externe, puisqu'il nous est quasi impossible d'avoir une opinion reposant sur autre chose qu'un CV, on doit donc se croiser les doigts pour que le comité RH ait bien fait son travail... Travail que nous devons malgré tout entériner!



Les changements de direction ont entraîné quelques délais, mais dans l'ensemble, la transition se passe bien. Nous réservons notre jugement sur notre nouvelle DE.

- Parmi les chantiers importants, nous travaillons depuis 2021 sur les éléments de la PIGP, notamment l'attribution des disciplines.
- Autre grand chantier qui a été mis en branle, avec l'espoir de le terminer d'ici la fin de l'année scolaire : la révision de la PIEA.
- La dernière révision date de 2018; il ne s'agit pas ici de réinventer la roue, mais bien d'arrimer la Politique avec, notamment, les pratiques et changements survenus pendant la pandémie. La communauté professionnelle a d'ailleurs été consultée au sujet des absences et de la participation.
- La nouvelle mouture inclura aussi plus de précisions par rapport à l'intégrité intellectuelle, chantier débuté il y a trois ans, qui aboutit enfin (quoiqu'il faudra remodeler pour intégrer des éléments provenant du comité qui se penche sur l'arrivée des robots conversationnels tel ChatGPT).

- Il faut souligner le changement, amorcé il y a déjà quelques années mais bien ancré maintenant, par rapport aux AEC. Elles sont désormais toutes présentées à la CE, mais surtout, la direction du CFC tient compte de l'avis et des recommandations qui lui sont faites par la CE.

Par ailleurs, nous avons traité plusieurs dossiers relatifs aux programmes et aux AEC, aux implantations et actualisations de programmes, aux modifications de grilles et de préalables, aux devis d'évaluation d'implantation et aux plans cadres.

J'aimerais finalement souligner que le travail des membres de la CE est remarquable, l'intérêt et l'implication y sont évidents, et que ce travail est reconnu par notre administration, puisque plusieurs chantiers institution-

nels ont pour racine des interventions faites à la CE, parfois même en simple parole à l'assemblée. Notre travail est pertinent, et la collaboration des enseignant.es avec leurs représentant.es à la CE est primordiale.



Comité consultatif des arts et de la culture

Le comité a eu trois rencontres. Un plan d'action a été rédigé et une libération pour le coordonner a été attribuée à Patrick Lacasse pour l'hiver 2023 afin de travailler entre autres sur un système d'installation et de diffusion des arts sur le campus, à l'extérieur et à l'intérieur.

Une fresque extérieure a été créée sur le campus par les étudiants d'Art visuel pour le projet Art au sol.

Un partenariat avec le Conseil de la culture de l'Estrie permettra d'organiser une activité avec la personne récipiendaire du prix de la relève du Conseil de la culture de l'Estrie.

Plusieurs propositions de moyens pour soutenir le développement des arts et de la culture en lien avec le plan stratégique ont été faites.

Un projet « d'embellissement » a débuté au pavillon 4, chapeauté par 2 enseignants en Graphisme, François Théorêt et Jean-Guillaume Blais.

Aussi, le festival artistique sera de retour, mais dans une forme différente.



Comité C'viable

Pour l'année 2022-2023, Valérie Boisvert, Clémence Trudel et Mathieu Poulin-Lamarre (exécutif) ont représenté le personnel enseignant sur le comité C'viable.

Depuis l'arrivée en poste de Michel Bélanger en 2019, le Cégep a un plan d'action en développement durable qui regroupe à l'heure actuelle plus de 70 projets qui touchent autant le transport que la gestion des matières résiduelles que la biodiversité sur le campus.

En 2022-2023, parmi les nombreux projets menés par le Cégep, notons le projet de fresque au sol mené par le département d'Arts visuels sur le thème des transports durables, la tenue de semaines thématiques, la mise en place d'un système de compensation d'émission par des crédits carbone ainsi que le travail sur deux espaces d'enseignement extérieurs.

Le comité a adopté un calendrier thématique pour réfléchir aux activités de sensibilisation qui seront à organiser tout au long de l'année.



Comité environnement

Valérie Boisvert (Techniques de physiothérapie); Fabien Burnotte (Technologie du génie civil); Normand Dallaire (Environnement, hygiène et sécurité au travail); Noémie Desjardins Nantais (Techniques d'éducation à l'enfance); Jean-Luc Fillion (Philosophie); Philippe Langlois (Philosophie); Jupiter Nakhla (Techniques de physiothérapie); Mathieu Poulin-Lamarre (Anthropologie et science politique); Clémence Trudel (Éducation physique et à la santé).

Grève climatique

Pour la première fois de son histoire, le SPECS a participé au mouvement de grèves climatiques le 23 septembre 2022. Clémence Trudel a présenté les arguments en faveur d'une grève climatique lors de l'assemblée extraordinaire du 7 septembre 2023. Les membres du SPECS ont voté en faveur de la tenue d'une journée de grève. Le comité environnement a aussi participé activement à la mobilisation nationale coordonnée en partie par la coalition intersyndicale Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique en vue de cette journée de grève et de manifestations.

Une des thématiques mises de l'avant localement a été l'enterrement de cet Âge fossile que nous devons mettre définitivement derrière nous. Pour marquer le coup, il y a eu un cortège et une oraison funèbres qui ont permis de souligner de manière vivante l'importance des revendications scandées à travers le Québec lors de cette journée :

Bannir les énergies fossiles d'ici 2030, autant en termes de production, de transformation, d'exportation que d'importation.

Taxer massivement la richesse et réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux, afin d'assurer des conditions de vie décentes pour toutes et tous.

Les membres du comité environnement ont également participé aux rencontres du Comité unitaire estrien pour l'environnement pour organiser la manifestation pour la justice climatique à Sherbrooke.

Conférence Pour une écologie du 99 %

Le 17 avril 2023 s'est tenue une conférence d'Arnaud Theurillat-Cloutier, co-auteur de l'essai Pour une écologie du 99%. Le Comité environnement a organisé cet événement pour offrir à la communauté collégiale l'occasion d'entendre des arguments qui déboulonnent certains mythes sur l'économie et l'écologie. Les échanges avec le conférencier auront permis de mieux comprendre l'incompatibilité entre les luttes écologiques et le capitalisme, que ce dernier soit vert pâle ou vert foncé.



Comité LGBTI+ et alliés

Dominique Dubuc (Biologie)
Jean-Luc Fillion (Bureau exécutif)

Mandat

Le mandat du comité s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBTI au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différentes actrices et différents acteurs du Cégep afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles et de genres fréquentant le Cégep.

Représentation

Le comité LGBT+ et alliés est membre du :

- Comité diversité sexuelle et de genre du Cégep de Sherbrooke (CDSG)
- Regroupement estrien pour la diversité sexuelle et de genre (REDSG)
- Conseil québécois LGBT

Actions

Par le biais du CDSG, les principales actions réalisées sont :

- Offres de formation pour le personnel du Cégep :
 - de la Fédération des cégeps (formation de base; formation sur les stratégies pédagogiques);
 - de Trans Estrie.
- Tenue de la Semaine de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.
- Début de travaux sur la communication inclusive en matière de genre.
- Début des travaux pour la rédaction d'une Politique en matière de diversité sexuelle et de genre.
- Recrutement de membres pour le Réseau des alliés et mise à jour du visuel et des affiches.
- Réouverture du Havre.



Comité Programme d'Étudiant.es Réfugié.es (PER)

Maria Chelkowska, Valérie Dubé, Jean Fradette, Rachel Mayrand

Plusieurs parmi la communauté professorale connaissent désormais le Programme d'Étudiant.es Réfugié.es (PER), implanté au Cégep de Sherbrooke en 2019. Vieux de soixante ans et chapeauté par l'organisme Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC : <https://per.eumc.ca/>), ce programme vise le parrainage privé d'une personne sélectionnée à même un camp de réfugiés en Afrique, parrainage réalisé sur une base annuelle grâce au Comité local de l'EUMC du Cégep de Sherbrooke composé d'un comité étudiant (CÉ) ainsi que d'un comité institutionnel (CI, composé de membres du personnel du Cégep).

En tant que résident.e permanent.e, cette personne débute ses études postsecondaires dès les premiers jours de son arrivée au Canada : les tâches principales du comité institutionnel s'avèrent donc de faciliter le plus possible son intégration dans ce nouvel environnement scolaire et culturel, tout en encadrant l'engagement du comité étudiant.

Cette année, les étudiant.e.s impliqué.e.s dans le comité sont plus présent.e.s que jamais, mobilisé.e.s sur le plan de la sensibilisation, des activités de financement et, bien sûr, de l'accompagnement. Ils et elles sont nombreux.ses, par ailleurs, à avoir exprimé leur reconnaissance envers le PER pour la gratification et les apprentissages personnels que celui-ci leur a apportés.

Concrètement, cette année, outre les démarches administratives effectuées exclusivement par le CI, les activités tenues conjointement par le CI et le CÉ ont été les suivantes, partagées entre étudiant.e.s et employé.e.s :

- Tenue d'activités sociales multiples avec l'étudiant parrainé;
- Tâches d'accompagnement nombreuses de l'étudiant parrainé (préparation de la chambre de résidence, reconnaissance du campus, trajets d'essai en autobus, visite chez le dentiste et dans les établissements de santé, etc.);
- Tenue régulière de réunions (tant du côté du comité étudiant que du comité institutionnel);
- Participation d'un étudiant au Camp de leadership offert en août par l'EUMC;
- Journée de formation offerte par le comité institutionnel aux membres du nouveau comité étudiant à la fin de la session d'hiver 2022;
- Tenue par les étudiant.e.s de kiosques destinés à la sensibilisation à la cause des réfugiés;
- Tenue de kiosques et de séances d'information dans le but de recruter des étudiant.e.s dans le comité;

- Vente de beignes (nouveau du comité étudiant cette année : financement destiné à la période post-parrainage);
- Organisation d'une collecte de dons.

Merci aux employé.e.s du cégep qui, en offrant à l'étudiant.e parrainé.e un suivi personnalisé (ex. : aide financière, orientation scolaire et recherche d'emploi), contribuent pleinement au succès de ce parrainage.

Nous tous et toutes, étudiant.e.s et employé.e.s impliqué.e.s dans le PER, tenons enfin à remercier le SPECS pour sa contribution annuelle de 2000 \$ au budget de parrainage, et à remercier également les professeur.e.s ayant fait un don personnel ou s'étant engagé.e.s à donner sur une base annuelle. Le coût de la vie ayant augmenté substantiellement, cette aide nous est et nous sera des plus salutaires dans l'avenir.

Au nom des quatre étudiant.e.s parrainé.e.s jusqu'à maintenant chez nous... Merci et longue vie au PER!



Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (VACS)

Danielle Ferland (directrice des ressources humaines), Amélie Tremblay (coordonnatrice des affaires étudiantes, communautaires et internationales), Valérie Massicotte (technicienne en travail social), Émilie Labrie (psychoéducatrice), Geneviève Charest (enseignante, Éducation physique et à la santé), Lucille Tang-Levac (AECS) et Marilune Barnes (AECS)

Cette année, le comité VACS s'est réuni à deux reprises, soit en octobre 2022 et en mars 2023. Le mandat du comité est notamment de veiller à ce que sa politique institutionnelle soit respectée et applicable. À cet égard, il se doit de s'assurer que des balises claires soient fournies à sa communauté. De plus, le comité se doit de réfléchir à la formation obligatoire des membres de sa communauté sur les thématiques entourant les violences à caractère sexuel et de mettre en place des formations à récurrence annuelle.

En septembre 2022 prenait place une modification législative concernant les renseignements que le Cégep est en obligation de fournir à la personne ayant déposé une plainte. En conséquence, la politique a été modifiée quant aux types de détails et aux modalités des sanctions qui peuvent être transmis à la personne ayant déposé la plainte. L'obligation légale faisait également état de la création d'un formulaire accessible à la communauté collégiale. Pour plus de détails sur ce sujet, vous pouvez directement vous adresser aux membres du comité VACS.

Le comité a aussi réfléchi aux formations obligatoires que les membres de la communauté collégiale suivent chaque année. En tenant compte du sondage de l'automne 2022, plusieurs options ont été mises sur la table quant aux contenus, aux formats, à la durée et aux délais de la formation annuelle. D'ailleurs, le comité rappelle qu'il est désormais possible d'obtenir une reconnaissance interinstitutionnelle lorsqu'un membre doit faire cette formation dans plus d'un milieu de la fonction publique. La communauté sera informée des modalités à cet effet à l'automne 2023.

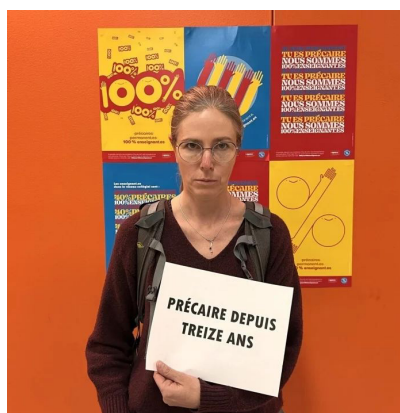
Comité Qualité de vie au travail (QVT)

Josée Morais

Le comité Qualité de vie au travail sur lequel siègent 6 membres, dont Josée Morais qui représente les enseignants, a été très dynamique cette année avec 8 rencontres.

À la suite du sondage organisationnel sur le climat, le comité a établi un plan d'action avec trois principaux points à travailler : communication, accueil et insertion professionnelle et reconnaissance.

Une initiative a été mise en place dès septembre avec la création et la distribution mensuelle de la Coupe reconnaissance. De plus, une conférence de Rose-Marie Charest a été offerte à tout le personnel le 23 février et il est maintenant possible de la visionner en ligne. Un sondage d'appréciation d'accueil des nouveaux employés est aussi envoyé depuis quelques semaines. Plusieurs autres actions sont en développement.



Comité PSST

Mathieu Poulin-Lamarre et Evelyne Letendre

Le comité Prévention, santé et sécurité au travail a vécu beaucoup de mouvement pendant l'année 2022-2023. D'abord, la gestionnaire en santé et sécurité Caroline Chagnon est partie en congé de maternité et a été remplacée par Joseph Tchelibou Tchelimo. L'exécutif a aussi opéré un transfert de la responsabilité de ce comité de Mathieu Poulin-Lamarre à Evelyne Letendre.

Depuis le début de la session d'automne 2022, il n'y a plus de mesures particulières en lien avec la Covid-19. Le Cégep ne comptabilise plus le nombre de cas et ne tient plus de registre des étudiant.es positifs. L'affichage est demeuré présent sur le campus, pour éviter d'avoir à le réinstaller en urgence s'il y avait eu une résurgence pandémique.

La nouvelle loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail nous demandait de nommer une personne représentante pour la santé et sécurité au sein de l'institution. C'est notre collègue Laurie Barnabé-Francoeur du programme Environnement, hygiène et sécurité au travail qui a été choisie pour porter ce mandat.

L'une des tâches du comité a été de produire un programme de prévention institutionnel. Ce programme rassemble l'ensemble des informations pertinentes en ce qui a trait aux enjeux de santé et de sécurité au Cégep de Sherbrooke. La mise en place d'une procédure à l'endroit des personnes étudiantes enceintes ou qui allaitent fait aussi partie des réalisations du comité en 2022-2023.



Comité de perfectionnement

Yvon St-Jean pour le comité

Voici les principaux éléments de l'année 2022-2023 :

- Le solde de l'année dernière permet de repartir avec un fonds cumulé important. Les formations pendant la pandémie ont été à la baisse et les coûts aussi à cause des formations en ligne.
- 83 000 \$ (somme allouée annuellement) ont été ajoutés au 221 000 \$ déjà au solde. On dispose donc de plus de 300 000 \$ pour la formation des enseignants.
- Le guide et le formulaire de demande sont à jour.
- Les sommes allouées pour les formations individuelles sont maintenant d'un maximum de 1000 \$ pour les personnes ayant une tâche de 25 % et plus, et de 500 \$ pour ceux qui ont moins de 25 % de tâche.
- Le délai pour faire une demande de remboursement passe de 30 jours à 60 jours après la tenue de la formation.
- Les allocations supplémentaires pour formation plus coûteuse ont été abolies dû au manque d'intérêt.
- À propos de l'enveloppe E104, dédiée à la formation des enseignants, mais ne faisant pas partie du fonds régulier, la direction souhaiterait permettre les formations individuelles plus coûteuses, ce qui pourrait venir pallier l'abolition des allocations supplémentaires. Même si les protocoles ne sont pas encore établis, il est pensé que les demandes individuelles qui dépasseraient les allocations prévues (1000 \$) seraient premièrement évaluées par le Comité de perfectionnement et ensuite passées à la direction pour être soumises à la E104. Des discussions sont à venir à ce sujet.
- Les formations collectives sont à promouvoir. 3500 \$ par formation sont alloués. Il n'y a pas de limite de demande par département.
- Ce comité paritaire a fait face à un nombre insuffisant de personnes des deux côtés de la table, en plus de parfois manquer de support au secrétariat. Le fonctionnement de celui-ci a quand même été assuré. Les trois postes dédiés aux enseignants sont présentement occupés par Émilie Poulin, Laurent Côté et Yvon St-Jean.

Discussion sur les liens entre le type de formation et le remboursement alloué

Présentement, l'enseignant qui fait une demande de remboursement doit indiquer le lien entre la formation suivie et les contenus de cours enseignés dans son programme. Il est envisagé de permettre la formation visant le développement pour d'autres occupations que celle d'enseignant d'un département, par exemple pour acquérir des connaissances en administration pour envisager un poste autre qu'enseignant au collège, pour changer de domaine et aller vers un autre département. On soutiendrait alors le développement de carrière des enseignants pourvu que cette démarche satisfasse des besoins en personnel prévisibles au cégep. Cela pourrait inclure des postes cadres, de soutien ou professionnels. À ce moment, la direction des ressources humaines serait consultée. La discussion est ouverte. Qu'en pensez-vous?

Note de conclusion

Il semble que certains enseignants, qui sont parfois au cégep depuis quelques années, ne savent pas qu'il y a des fonds pour la formation individuelle. Il faut donc passer le mot auprès des collègues s'ils montrent de l'intérêt pour une formation annoncée, qu'ils soient nouveaux ou anciens enseignants.



Les illustrations, photos, tableaux et autres éléments visuels dans le présent *Quand les profs...* ont été tirés des différentes publications du SPECS-CSN au cours de l'année 2022-2023 et sont reproduits en guise de rétrospective.

Comité femmes du SPECS

Josée Morais

Le Comité femme a eu deux rencontres et a établi son plan d'action.

Dans le cadre des « 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes », les membres du Comité femmes du SPECS ont proposé une suggestion de livre, de film ou de série par jour. Ces œuvres permettent d'en apprendre plus sur des situations vécues par des femmes et de réfléchir aux enjeux liés à ces violences.

Aussi, la Journée internationale des droits des femmes a été soulignée le 8 mars avec la distribution d'épinglettes, de signets et d'autocollants. Le comité a aussi organisé la tenue du spectacle « Womansplaining show » pour le mardi 9 mai prochain à la salle le Parvis, en collaboration avec le Comité femme de la CSN. L'entièreté du budget de 500\$ du Comité femmes sera donc utilisée. Nous espérons vous y voir en grand nombre.

De plus, deux membres du comité ont suivi des formations enrichissantes avec la CSN.



Négociations d'ententes et comité des relations de travail

Mathieu Poulin-Lamarre

Centre de formation continue

Les demandes venant du Centre de formation continue pour mettre à distance une partie des cours de certaines AEC sont appelées à devenir de plus en plus fréquentes. Le Cégep considère que les cours hybrides permettent de rejoindre et de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'étudiant.es et qu'il est de son devoir d'offrir à la population estrienne des formations souples. Du côté syndical, nous sommes inquiets qu'une multitude de prétextes soient invoqués pour que la formation soit mise à distance (difficulté de recrutement des enseignant.es ou des étudiant.es, concurrence avec les autres institutions, demandes des étudiant.es, disponibilité des locaux) et que l'enseignement à distance se fasse au détriment de la qualité de la formation et des conditions de travail de enseignant.es. Ce qui se déroule ailleurs dans le réseau des cégeps nous montre que l'enseignement à distance n'est pas une panacée et que les écueils sont nombreux.



Autres dossier nous ayant occupés et occupé.es

Mathieu Poulin-Lamarre

Soulignons aussi que nous nous sommes entendus avec notre employé pour le renouvellement de sa convention collective qui a pris effet le 1er janvier 2023. Cette négociation s'est déroulée de façon très positive et nous nous sommes rapidement entendus sur nos objectifs communs. Le travail d'Alain est grandement apprécié par les membres et c'est un collègue très précieux pour les membres de l'exécutif !



Les illustrations, photos, tableaux et autres éléments visuels dans le présent *Quand les profs...* ont été tirés des différentes publications du SPECS-CSN au cours de l'année 2022-2023 et sont reproduits en guise de rétrospective.